

MESURE DE L'INDICE DE LA QUALITÉ DE L'AIR À SEPT-ÎLES : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPUIE LA RECOMMANDATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Baie-Comeau, le 21 février 2020. – Le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord appuie la recommandation du directeur de santé publique à l'effet d'installer une station d'échantillonnage permettant d'obtenir un indice de la qualité de l'air à Sept-Îles.

Réunis en séance spéciale le 20 février 2020, les membres du conseil d'administration ont adopté, à l'unanimité, une résolution portant sur la recommandation de la santé publique contenue dans son avis de pertinence publié en novembre 2019. Une lettre à cet égard sera transmise au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Les membres du conseil d'administration considèrent que l'installation d'une station d'échantillonnage permettra de donner une information transparente et en continu à la population, en plus d'aider les personnes malades et vulnérables à faire des choix pour leur santé. En effet, elles pourront identifier les journées plus favorables pour les sorties extérieures et adapter l'intensité de certaines activités lorsque l'air est de moins bonne qualité.

Selon les données disponibles, l'air est généralement de bonne qualité à Sept-Îles, mais le conseil d'administration est d'avis que la présence d'une station d'échantillonnage favorisera la protection de la santé publique et rassurera en tout temps la population sur la qualité de l'air. Mentionnons que Santé Canada estime à 14 400 le nombre annuel de décès prématurés au Canada qui sont liés à la pollution atmosphérique de sources humaines.

- 30 -

Source : Pascal Paradis
Conseiller en communication
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 252268